

## Demande d'examen sénologique

<b>Identification du patient</b> <i>(remplir ou vignette O.A.)</i>  Nom : ..... Prénom:.....  DDN : <input style="width: 50px; height: 20px; border: 1px solid black;" type="text"/> / /      Sexe: <input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin	CASE RESERVEE AU SERVICE
--	--------------------------

**Par problématique clinique, un formulaire de demande distinct est exigé**

**Informations cliniques pertinentes:** *(obligatoire)*

**Explication de la demande de diagnostic - Questions posées:** *(obligatoire)*

**Informations supplémentaires pertinentes:** *(obligatoire)*

Allergie     Diabète     Insuffisance rénale     Grossesse     Implant  
 Allergie aux contrastes iodés     Pacemaker     Autre:.....

**Examen(s) proposé(s)/ demandé(s):** *(obligatoire)*

**Examens précédents éventuels relatifs à la demande de diagnostic:** *(obligatoire)*      Date de réalisation:.....

RX     Echographie     CT scan     IRM     Autre.....     Inconnu

**Prescripteur:** *(Cachet du prescripteur avec mention du nom, prénom, adresse, n° de téléphone et numéro INAMI)*

Date:.....      Signature

Copie résultats à.....       Cocher ici si vous souhaitez recevoir un **CD Rom** (accès en ligne sécurisé par défaut)

**En cas de patiente répondant aux critères du profil de risque très élevé du cancer du sein:**

1/ cocher ici  et 2/ remplir le verso de ce document.

## Notification du risque très élevé du cancer du sein

### Annexe 86

(art.17 et 17bis NPS : prestations 450354-450365, 459830-459841, 461134-461145)

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ...../...../.....

Organisme assureur/Numéro d'inscription : .....

Numéro du registre national : .....

### Formulaire à envoyer au médecin-conseil

Dans le cadre de la nomenclature concernant la mammographie, l'échographie et l'IRM des seins (art 17, 17 bis), « un profil de risque très élevé » signifie un risque de cancer du sein de 30% ou plus (« life time risk »)

Pour entrer dans cette catégorie de risque, une patiente doit répondre au moins à au moins une des conditions suivantes\* :

- Deux parents du premier ou deuxième degré chez qui un carcinome mammaire a été diagnostiqué avant l'âge moyen de 50 ans, dont au moins un parent du premier degré ;
- Trois parents du premier ou deuxième degré chez qui un carcinome mammaire a été diagnostiqué avant l'âge moyen de 60 ans, dont au moins un parent du premier degré ;
- Au moins quatre parents chez qui un carcinome mammaire a été diagnostiqué quel que soit l'âge, dont au moins un parent du premier degré ;
- Au moins quatre parents du côté du père chez qui un carcinome a été diagnostiqué avant l'âge de 60 ans ;
- Carcinome mammaire ou hyperplasie atypique ductale ou lobulaire dans l'anamnèse personnelle ;
- Carcinome ovarien dans l'anamnèse personnelle ou chez un parent du premier ou deuxième degré ;
- Affection génétique avec risque élevé de cancer (syndrome de Li-Fraumeni, maladie de Cowden) ;
- Résultats positifs au test de dépistage du gène BRCA1 ou BRCA2, chez l'intéressée ou chez un parent du premier degré ;
- Carcinome mammaire bilatéral (endéans le terme de 2 ans) chez un parent du premier ou deuxième degré ;
- Carcinome mammaire chez un parent de sexe masculin du premier ou deuxième degré ;
- Sarcome diagnostiqué chez un parent du premier ou deuxième degré, diagnostiqué avant l'âge de 45 ans ;
- Gliome ou cancer corticosurrénal diagnostiqué pendant l'enfance chez un parent du premier ou deuxième degré ;
- Traitement par irradiation de champs en mantelet (lymphome) ou par radiothérapie à hauteur du thorax dans l'anamnèse personnelle.

Remarque :

Sont considérés comme des parents du premier degré : mère, sœur ou fille

Sont considérés comme des parents du second degré : grand-mère, demi-sœur, petite fille, tante ou nièce (enfant du frère ou de la sœur).

\*Veuillez cocher la condition qui s'applique (plusieurs éléments peuvent être sélectionnés)

Cachet du médecin prescripteur

Date :

Signature :